

Rapport public Parcoursup session 2024

Nantes Université - Licence - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Nantes Université - Licence - Informatique (32042)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 25%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Tous les candidats	139	1224	1224	952	136

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	206	206	146	15	11 %
			Masculin	1018	1018	806	121	89 %
			Total	1224	1224	952	136	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	35	35	35	0	0 %
				Sans mention	308	308	274	61	45,9 %
				AB	315	315	300	50	37,6 %
				B	243	243	236	18	13,5 %
				TB	79	79	78	3	2,3 %
				TBF	5	5	5	1	0,8 %
				Total	985	985	928	133	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	3	2	0	0 %
				Sans mention	37	37	4	2	100 %
				AB	30	30	10	0	0 %
				B	12	12	6	0	0 %
				TB	2	2	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	4	4	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	797	797	734	85	62,5 %
			En réorientation	217	217	88	23	16,9 %
			Non scolarisés	94	94	51	11	8,1 %
			Scolarité étrangère	101	101	70	16	11,8 %
			Autres	15	15	9	1	0,7 %
			Total	1224	1224	952	136	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	425	425	424	58
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	193	193	191	18
			Autres doublettes	237	237	200	30
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	53	53	22	2
			Autres doublettes	19	19	1	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	49,7 %	49,7 %	52 %	54,7 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	22,6 %	22,6 %	23,4 %	17 %
		Autres doublettes	27,7 %	27,7 %	24,5 %	28,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	73,6 %	73,6 %	95,7 %	100 %
		Autres doublettes	26,4 %	26,4 %	4,3 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	cursus du second degré	Les notes de première, de terminale et de bac (lorsque disponibles) dans les spécialités scientifiques conseillées dans l'encadré « Informations aux lycéens » ; à défaut (bac technologique ou professionnel), celles des matières se rapprochant le plus de ces spécialités conseillées. Représente 70% de la note de pré-classement.	Très important
	cursus études supérieures	Pour les étudiants réorientés, les résultats académiques obtenus au lycée sont pris en compte selon les mêmes critères que ceux appliqués aux néo-bacheliers. Les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures sont également pris en compte. Représente 70% de la note de pré-classement.	Très important
	cursus du second degré	Les notes en français et en langues, en première, terminale et au bac (lorsque disponibles). Représente 20% de la note de pré-classement.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences méthodologiques du candidat	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	autonomie	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
	capacité à communiquer	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir - La lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement (lycéen, étudiant, citoyen ou associatif)	La lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Série STI2D

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Afin d'établir son classement, la Commission s'est uniquement basée sur les attendus nationaux et sur les conseils indiqués dans les fiches formation de la plateforme Parcoursup. Compte tenu de la diversité des profils, la Commission a estimé (comme les années précédentes) qu'il lui était impossible d'établir un classement à partir d'un traitement algorithmique de tous les dossiers. Pour établir son classement, elle a donc examiné, pour chaque parcours de licence, les dossiers qui lui semblaient les plus proches des attendus, puis ré-examiné les dossiers dans leur ensemble, et a enfin établi un classement final, dans lequel les choix de spécialités ou de séries de bac n'étaient pas nécessairement déterminants.

Dans la première étape, et afin d'établir un pré-classement des candidatures les plus proches des attendus requis, elle a utilisé un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer des moyennes de notes récupérées ou attribuées aux candidats, dans les disciplines précisées dans les attendus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les membres de la commission conseillent aux futurs candidat.e.s de veiller à l'adéquation entre le projet professionnel, la formation choisie et les pré-requis nécessaires (bac général avec les spécialités "mathématiques" et "Numérique et Sciences Informatiques" (NSI)) pour réussir dans cette formation.

Les candidat.e.s n'ayant pas gardé la spécialité NSI en Terminale se verront proposer le parcours renforcé Informatique. Dans le cas où le candidat.e ne remplit pas les pré-requis, un parcours accompagné TREMPLEIN consistant en une remise à niveau scientifique d'1 an pourra être proposé en lieu et place de la L1 Informatique.

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université